

## Vous avez un projet de stage à l'étranger ?

### Règlementation

Chaque pays a sa définition du stage. Informez-vous sur la pratique en cours de votre destination : [www.euroguidance-france.org](http://www.euroguidance-france.org) / [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

### Convention de stage

A l'étranger, la convention n'a pas de valeur juridique et n'est donc pas obligatoire. Selon l'entreprise ou l'organisme d'accueil, vous devrez signer un document précisant la réglementation du pays d'accueil, vos droits et devoirs, et parfois même, une clause de confidentialité. Renseignez-vous auprès de votre scolarité.

### Conditions de travail

Les conditions de stage (temps de travail, congés, rémunération...) varient d'un pays à un autre. La plupart des stages à l'étranger n'étant pas rémunérés, vous pouvez négocier quelques avantages avec votre entreprise ou organisme d'accueil.

### Checklist

#### - **pièce d'identité en cours de validité**

[www.europa.eu](http://www.europa.eu) / [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) / [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

- **visa** : il est souvent obligatoire pour les pays hors Europe. Il en existe différents types : tourisme, affaires, études : [www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination)  
Pour connaître la liste des pays qui exigent un visa, consultez les fiches pays du ministère des affaires étrangères. Pour les documents à fournir, les délais et le coût, renseignez-vous auprès du consulat ou de l'ambassade de votre pays d'accueil.

- **santé et protection sociale** : demandez votre carte européenne d'assurance maladie, effectuez les vaccins nécessaires, souscrivez une assurance complémentaire santé, responsabilité civile et rapatriement quelle que soit votre destination (très fortement recommandé dans certains pays). Plus d'informations sur [www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage](http://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage)

- **hébergement** : les foyers d'étudiants ou de jeunes travailleurs n'existent pas dans tous les pays. Les auberges de jeunesse et chambres chez l'habitant peuvent dépanner quelques nuits. Vous pouvez opter pour la colocation.

- **transport et permis de conduire** : Achetez vos billets de transport en avance pour bénéficier du meilleur tarif. Le permis de conduire français est valable dans toute l'Europe. Certains pays exigeront un permis international (à demander auprès de votre préfecture) : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

- **budget, banque, argent** : Informez-vous sur le coût de la vie et prévoyez le budget nécessaire.

- **changement d'adresse** : Pensez éventuellement, selon la durée de votre stage, à faire réexpédier votre courrier à votre nouvelle adresse. Adressez-vous à votre bureau de poste ou rendez-vous sur [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

**Simplifiez vos démarches** : Effectuez gratuitement de l'étranger des démarches administratives comme prévenir simultanément plusieurs organismes (CAF, Assurance-maladie...) d'un changement d'adresse sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)